

## Appel à propositions « Le coup de pouce F2M 2009-2010 »

Afin de favoriser le développement de recherches coopératives exploratoires, la F2M renouvelle la procédure d'appel à propositions intitulée « Le coup de pouce F2M ». Cette procédure, légère, permettra de soutenir un ou plusieurs projets, pour une durée d'un an à partir de septembre-octobre 2009.

Avec l'expérience de l'édition 2008, nous avons souhaité apporter plus d'éléments sur les objectifs et le contenu attendus des propositions :

- Le projet doit porter sur un sujet nouveau, exploratoire, relevant si possible d'un thème scientifique de la F2M (voir liste ci-dessous). Par sujets nouveaux nous entendons ceux dont la maîtrise est encore insuffisante et dont la prise de risque les exclurait d'un financement « classique » (ANR, fondations, industrie, etc.). Le financement de la F2M ne doit constituer ni un complément à une action de recherche déjà en cours ni une pérennisation de moyens humains temporaires dans les laboratoires concernés.
- Le projet doit émaner d'au moins deux membres permanents de la F2M, dont de préférence au moins un jeune chercheur, appartenant à au moins deux laboratoires différents de la Fédération.
- En dégageant bien l'idée nouvelle et les développements escomptés en cas de succès, la proposition indiquera clairement les objectifs, l'approche envisagée, la contribution de chaque proposant ainsi que les moyens humains et matériels mobilisés. Elle apportera également les éléments nécessaires à l'appréhension du caractère exploratoire du projet.
- Cette action dispose actuellement d'une enveloppe financière de 40 k€. En fonction des objectifs visés, les propositions pourront faire appel à des montants variés, à condition de ne pas dépasser la somme plafond de 40k€. Cette souplesse vise à favoriser l'émersion de tous les « formats » possibles.
- Un point d'avancement du ou des projets retenus sera présenté lors des RFM 2010. Un compte-rendu écrit des résultats obtenus sera envoyé à la direction de la F2M à la fin du projet.

### Modalités

- Les propositions, synthétiques et bien explicitées (idéalement 2 pages), seront adressées par voie électronique aux membres du bureau de la F2M (adresses ci-dessous) au plus tard le 18 juin 2009. Les directeurs des laboratoires concernés seront en copie.
- Les propositions écrites seront étayées par une courte présentation orale le 25 juin 2009 pour les proposants qui le souhaitent et le peuvent, en présence du bureau et des animateurs de thèmes.
- Le bureau effectuera la sélection, en l'étayant si nécessaire par un avis extérieur, et fera connaître le ou les projets retenus dans la semaine du 1er juillet 2009. Les sommes allouées seront transférées aux établissements concernés après signature d'une convention. La nature de ces crédits permet d'engager des moyens humains ou matériels.

### Adresses

[samuel.forest@ensmp.fr](mailto:samuel.forest@ensmp.fr)

[pierre.gilormini@paris.ensam.fr](mailto:pierre.gilormini@paris.ensam.fr)

[helena.devillers@paris.ensam.fr](mailto:helena.devillers@paris.ensam.fr)

Rappel des thèmes scientifiques principaux de la F2M (cf. [notre site web](#))

- Approches multi-échelles
- Approches probabilistes en mécanique
- Biomécanique et biomatériaux
- Dynamique
- Endommagement et rupture
- Matériaux hétérogènes
- Méthodes d'identification et de validation.

Nous restons bien sûr à la disposition des équipes pour toute information complémentaire.

Le bureau de la F2M-msp